



TER BREIZHGO

Lundi 6 mai 2024

1 000 bons d'achat TER BreizhGo pour encourager l'engagement associatif La Région soutient les bénévoles prenant des responsabilités dans leur association

Consciente du rôle essentiel joué par les associations dans la vie publique et le bien vivre ensemble, la Région Bretagne soutient au quotidien le fonctionnement et les actions de ces structures et de leurs membres. La collectivité a ainsi mis en place un dispositif pour encourager la prise de responsabilité dans les associations du territoire. Il s'agit de permettre à celles et ceux, nouvellement élus dans une association, quel que soit leur âge et à partir de 16 ans, de voyager, dans le cadre d'un montant prédéfini (110 € maximum), sur le réseau TER BreizhGo vers toute destination en Bretagne. Cette aide est réservée aux 1 000 premiers candidats éligibles qui en feront la demande sur bretagne.bzh/aides. Arnaud Toudic, élu régional, a présenté le dispositif, ce lundi en gare de Saint-Brieuc, au côté de l'un de ses bénéficiaires, Mathéis Clemenard, bénévole dans son club de handball.

L'engagement bénévole et la prise de responsabilité au sein des associations de son territoire constituent une priorité pour la Région Bretagne.

La Bretagne peut être fière de ses **700 000 bénévoles**, mobilisés, tout au long de l'année, pour faire fonctionner les associations sur tout le territoire.

Pour entretenir cette culture de l'engagement et de l'investissement, essentielle au vivre ensemble, la Région a souhaité mettre en place, à titre expérimental, un dispositif innovant de soutien à la prise de responsabilité dans l'une des **80 000 associations actives** que compte la Bretagne. Et ce, à travers l'attribution de bons d'achat valables sur le réseau TER BreizhGo.

Y sont éligibles les personnes, comme Mathéis Clemenard :

- ⇒ **élues récemment (depuis 2021),**
- ⇒ **membres du Conseil d'Administration pour la première fois** (sans forcément intégrer le bureau)
- ⇒ **effectuant une activité bénévole d'un minimum d'une heure par semaine dans la structure.**

Jusqu'à trois bénévoles par association peuvent prétendre à cette aide.

Un bon d'achat utilisable sur tout type de trajets TER

Les 1 000 premiers candidats bénéficieront de cette aide prenant la forme d'un bon d'achat numérique sur le réseau TER BreizhGo, dans la limite de 110 €.

Il est utilisable **exclusivement en ligne pour l'achat des produits disponibles sur le site TER BreizhGo**, comme, par exemple :

- ⇒ **Un abonnement mensuel ou hebdomadaire,**
- ⇒ **Un titre 1 voyage TER,**
- ⇒ **Un titre 1 voyage TER samedi**
- ⇒ **Un voyage AR festival,**
- ⇒ **Un PASS TER** (2 et 7 jours) avec voyages illimités sur la période pour 5 personnes maximum,
- ⇒ **Un titre 1 voyage carte Avantage ou carte Liberté.**

Ce bon est utilisable pour tout trajet, qu'ils soient personnels ou qu'ils interviennent dans le cadre de l'activité bénévole du bénéficiaire.

Les achats peuvent être réalisés en plusieurs fois, dans l'année qui suit l'émission du bon par SNCF Voyageurs, opérateur du réseau TER BreizhGo.

Qui peut en bénéficier ?

- **bénévole de plus de 16 ans**
- **membres récents d'une association (depuis 2021)**
- **pour 110 € maximum**

SERVICE PRESSE